



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

**Allocution de Tiff Macklem, gouverneur
Déclaration préliminaire à la conférence
de presse sur le renouvellement du cadre
de politique monétaire
13 décembre 2021
Ottawa (Ontario)**

Merci, Madame la Ministre. Et bonjour à tous.

Je suis très heureux de pouvoir être ici avec vous, Madame la Ministre, pour présenter aux Canadiens la nouvelle entente sur le cadre de conduite de la politique monétaire. Ce cadre a été établi conjointement par le gouvernement du Canada et la Banque du Canada. Il décrit nos objectifs communs en matière de politique monétaire, tout en donnant à la Banque l'indépendance d'action nécessaire pour atteindre ces objectifs.

J'aimerais aborder rapidement les principes sur lesquels nous nous sommes entendus, et qui vont orienter le travail de la Banque au cours des cinq prochaines années.

Premièrement, le gouvernement et la Banque pensent que la meilleure contribution que la politique monétaire peut apporter au bien-être des Canadiens est de rester axée sur la stabilité des prix.

Les Canadiens attachent de l'importance à une inflation basse et stable. C'est un point qui est clairement ressorti des nombreuses consultations menées en vue du renouvellement de cette entente. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps d'y participer.

Deuxièmement, le gouvernement et la Banque conviennent que la politique monétaire devrait continuer de soutenir l'atteinte du niveau d'emploi durable maximal, c'est-à-dire le niveau d'emploi le plus élevé pouvant être soutenu par l'économie avant que des pressions inflationnistes ne commencent à s'exercer.

C'est important, car peu de choses sont aussi essentielles au bien-être économique et financier des Canadiens que d'avoir un emploi. C'est également essentiel à l'atteinte de l'objectif de stabilité des prix puisque, pour maintenir l'inflation à la cible au fil du temps, l'économie doit atteindre le niveau d'emploi durable maximal.

Troisièmement – et c'est un point important – le gouvernement et la Banque sont d'accord qu'il est indispensable de bien ancrer les attentes d'inflation pour atteindre à la fois la stabilité des prix et le niveau d'emploi durable maximal. C'est pourquoi l'objectif premier de la politique monétaire est de maintenir l'inflation à un niveau bas et stable au fil du temps.

Le régime de ciblage flexible de l'inflation que nous avons établi il y a 30 ans nous a été très utile. Il a permis de garder l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. D'ailleurs, depuis 1991, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation a été en

moyenne très près de 2 %. Les Canadiens se sont habitués à ces résultats et s'attendent à ce que la Banque atteigne la cible d'inflation.

Ce régime a contribué à une stabilité économique accrue qui a aidé les ménages et les entreprises à prendre des décisions en toute confiance au sujet de leurs dépenses et investissements, et contribué à la croissance durable de la production, de l'emploi et de la productivité tout en rehaussant le niveau de vie de la population canadienne.

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance de disposer d'une cible d'inflation claire et bien comprise. Au début de la crise, notre cadre de politique monétaire a orienté nos interventions, notamment les opérations exceptionnelles d'injection de liquidités et le recours à l'assouplissement quantitatif. Il a également guidé nos décisions de réduire l'assouplissement quantitatif, puis d'y mettre fin.

Et même si les complications liées à la réouverture de l'économie à l'échelle mondiale ont entraîné une hausse de l'inflation au Canada et dans de nombreux pays, les attentes d'inflation à moyen et long terme au Canada sont restées bien arrimées à la cible de 2 %. Et garder les attentes d'inflation bien ancrées est essentiel pourachever la reprise économique et ramener l'inflation à la cible.

Comme vous pouvez le voir, il s'est avéré que notre régime de ciblage flexible de l'inflation pouvait s'adapter et être résilient aux changements qui surviennent dans le paysage économique. Cette nouvelle entente expose comment nous allons continuer d'user de la souplesse permise par ce régime afin de relever les défis qui se posent pour notre économie. Comment, par exemple, nous allons avoir recours à un plus large éventail d'outils de politique monétaire au besoin, et rechercher activement le niveau d'emploi maximal qui soit en accord avec la stabilité des prix lorsque les circonstances le justifient. L'entente décrit aussi comment nous tenons compte d'une plus vaste gamme d'indicateurs du marché du travail pour évaluer le plein emploi et la production potentielle de l'économie.

Cette entente assure la continuité et la clarté de notre cadre de politique monétaire, en plus de le renforcer pour faire face aux réalités du monde dans lequel nous vivons. C'est le cadre dont nous avons besoin en ce moment, alors que nous sommes confrontés à une inflation élevée et aux défis associés à la réouverture de l'économie. Et c'est le cadre qu'il nous faut pour voir au-delà de la pandémie.

La ministre des Finances et moi sommes d'accord que c'est le cadre qui convient pour la conduite de la politique monétaire au Canada.

Je vais prononcer un discours dans quelques jours, où je vais parler plus en détail de ces thèmes. Je vais donc conclure ici et répondre à vos questions.